

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

« GAGNER LA GUERRE AVANT LA GUERRE » : LUTTER CONTRE LES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION

SOMMAIRE

La place de la thématique dans les programmes d'HGGSP et d'EMC	1	
Introduction		2
I. Le champ informationnel, théâtre de nombreuses manipulations	3	
A. Des manipulations de l'information qui existent depuis toujours, des modes d'action qui évoluent		3
B. Une méthodologie éprouvée au service d'objectifs variés	4	
FOCUS – Les campagnes de manipulation de l'information menées par la Russie à l'encontre de la France et de l'armée française en Afrique		5
II. Une diversification des acteurs, dans un contexte géopolitique troublé	6	
A. Un contexte géopolitique qui se dégrade		6
B. Des acteurs divers		7
FOCUS – Les campagnes de manipulation de l'information menées par la Russie à l'encontre de l'Ukraine		7
III. La lutte contre les manipulations de l'information	8	
A. La réponse française		8
FOCUS – L'action de VIGINUM dans la lutte contre les manipulations de l'information		10
B. Des opérations françaises de lutte contre les manipulations de l'information inscrites dans un cadre juridique strict		10
C. Les limites de la lutte contre les manipulations de l'information	10	
Conclusion		11
Ressources bibliographiques et audiovisuelles		12

Classe de 1^{ère} HGGSP – thème 4 :

« *Vers une information fragmentée et horizontale, les théories du complot... »*

Classe de Terminale HGGSP - thème 6 : « *L'enjeu de la connaissance :*

enjeu politique et géopolitique, le renseignement au service des États... »

Classe de Terminale EMC – axe 1 :

« *Fondement et expériences de la démocratie : sécurité et défense nationale,*

lutte contre le terrorisme, cybersécurité... »

Introduction

Le peuple et l'opinion publique sont des facteurs essentiels de la stabilité ou de l'instabilité d'un régime. En démocratie (du grec *dêmos*, « peuple », et *kratos*, « pouvoir »), le peuple est au cœur du jeu politique : il élit ses représentants, peut être consulté sur diverses questions par voie de référendum, et peut exprimer son désaccord avec les politiques du gouvernement par le biais de pétitions, de manifestations, et de boycotts ; *via* les media traditionnels (presse, télévision etc.) ou encore sur les réseaux sociaux. Les régimes démocratiques protègent le droit à l'information, la liberté d'opinion et la liberté d'expression du peuple. Dans les régimes autoritaires au contraire, le peuple est perçu comme un acteur à contrôler et l'opinion publique, comme une voix à dominer ou à orienter pour empêcher toute contestation ou soulèvement.

Ce sont les perceptions d'un individu, associées au cadre socio-culturel dans lequel il évolue, qui conditionnent ses opinions et par conséquent, ses comportements. Sur la scène internationale, la notoriété d'un acteur est corrélée à l'image qu'il véhicule et à l'attachement (financier, matériel ou moral) qu'il parvient à générer en jouant sur les perceptions. L'action sur les perceptions est donc un enjeu crucial pour les grands acteurs de la scène internationale (étatiques mais aussi non-étatiques) et un facteur à prendre en compte dans leurs rapports de force. C'est ce qui peut leur permettre de « gagner la guerre avant la guerre »¹, c'est-à-dire dissuader tout adversaire potentiel d'engager des hostilités.

Pour cela, les grands acteurs de la scène internationale mettent en place des stratégies d'influence. L'**influence** comporte deux composantes complémentaires.

D'une part, ce que l'on peut appeler la **diplomatie publique**, qui s'appuie sur des vecteurs diplomatiques (ambassades, programmes d'échanges étudiants etc.), économiques (partenariats économiques etc.) ou encore culturels (organisations et fondations culturelles, industrie cinématographique etc.). Mise en place par tous les États et parfaitement assumée, la diplomatie publique a pour but de « gagner les cœurs et les esprits » sans aucune coercition. D'autre part, la **lutte informationnelle**, qui s'exerce dans le champ informationnel². Comme toute lutte, elle oppose deux facettes : l'attaque, c'est-à-dire la menée de campagnes de manipulation de l'information ; et la défense, c'est-à-dire la lutte contre ces campagnes.

¹ Vision stratégique du Chef d'État-major des armées (2021)

URL : https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/211022_EMACOM_VisionStrategiqueCEMA_FR_Vdef_HQ%20%282%29.pdf (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

² Le champ informationnel est un champ immatériel qui comprend l'information elle-même, ainsi que les personnes et les systèmes informatiques qui reçoivent, traitent et transmettent l'information.

La **manipulation de l'information** consiste en la diffusion intentionnelle et massive d'un contenu inexact ou trompeur avec pour objectif de porter atteinte aux intérêts fondamentaux d'un acteur (État, armée, organisme non-gouvernemental, entreprise etc.)³. Les campagnes de manipulation de l'information peuvent émaner d'acteurs étatiques ou non-étatiques, publics ou privés, et avoir pour cible la population de l'État dont le commanditaire est ressortissant ou une population étrangère.

Les acteurs qui manipulent l'information ont pour objectif de prendre l'ascendant dans le champ des perceptions en atteignant l'intégrité de leurs adversaires. Ceux qui luttent contre ces manipulations et agissent pour rétablir la vérité défendent leur image et entendent protéger les populations victimes de manipulations de l'information. **C'est le cas de la France, qui a pour stricte politique de ne mener aucune campagne de manipulation de l'information, mais qui lutte activement contre celles qui portent atteinte à ses intérêts.** La vérité est le gage de son crédit sur la scène internationale.

Dans ce dossier, nous nous concentrerons exclusivement sur les manipulations de l'information et n'aborderons pas les autres aspects de l'influence.

Comment l'évolution rapide et constante du champ informationnel a-t-elle impacté les manipulations de l'information ? Dans un contexte géopolitique troublé, quels acteurs s'engagent dans ces campagnes de manipulation de l'information ? Comment la France y fait-elle face ?

LE CHAMP INFORMATIONNEL, THÉÂTRE DE NOMBREUSES MANIPULATIONS DES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION QUI EXISTENT DEPUIS TOUJOURS, DES MODES D'ACTION QUI ÉVOLUENT

Les manipulations de l'information – aussi appelées **manceuvres informationnelles** – sont un phénomène ancien observé dans les sociétés civilisées à des fins de domination politique, sociale et culturelle. Ce ressort est depuis longtemps exploité sur les champs de bataille afin de leurrer l'adversaire. Au cours de l'histoire, les modes opératoires évoluent et l'apparition progressive de nouveaux media aux portées étendues permet d'atteindre une population de plus en plus large.

Les manipulations de l'information se propagent dans un premier temps par voie humaine, à l'oral. Il est possible aux commanditaires d'employer des intermédiaires, des mercenaires ou des agents recrutés chez l'adversaire et payés pour diffuser ces fausses informations. Lors de la bataille de Qadesh, en 1274 avant notre ère, les Hittites envoient ainsi deux de leurs soldats se faire passer pour des déserteurs auprès des Égyptiens et leur communiquer de fausses informations afin d'influer sur l'issue de la bataille⁴. Le développement de la presse, de la radio puis de la TV (par câble puis par satellite) permet ensuite aux campagnes de manipulation de l'information de toucher des cibles de plus en plus larges⁵.

³ Pour des définitions plus approfondies, consulter le rapport public VIGINUM ANNÉE #1 (2022) de VIGINUM
URL : http://www.sgdsm.gouv.fr/rapport_thematique/viginum-annee1/ (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

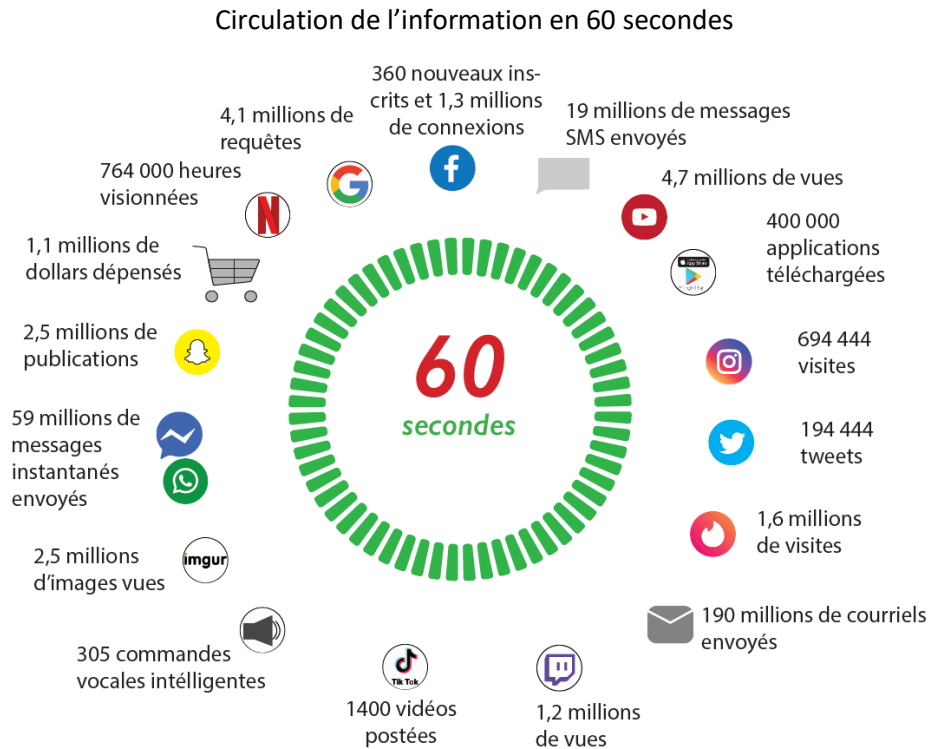
et J.-B. Jeangène Vilmer, A. Escorcía, M. Guillaume, J. Herrera, *Les Manipulations de l'information : un défi pour nos démocraties*, rapport du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) du ministère des Armées, Paris, août 2018.

URL : <https://www.irsem.fr/institut/actualites/rapport-conjoint-caps-irsem.html> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

⁴ Exemple trouvé dans *Ibid.* p. 17

⁵ Pour un point approfondi sur les manipulations de l'information et l'évolution des media, consulter Céline MARANGÉ, Maud QUESSARD, *Les guerres de l'information à l'ère numérique*. Presses Universitaires de France, 2021, pp. 11 à 32

La révolution numérique fait cependant entrer les manipulations de l'information dans une nouvelle ère. Avec l'arrivée d'Internet dans les années 1990 puis d'« Internet 2.0 », dont le but est de mettre les internautes en relation⁶ (développement des forums, blogs, puis réseaux sociaux et services de messagerie instantanée), au début des années 2000, on observe un développement sans cesse croissant de l'interconnectivité. Dans le cyberspace, (étendue immatérielle, impalpable et sans frontière où s'échangent une quantité incommensurable de données numériques) l'information qui circule devient *virale*.



Source : Éléments publics de doctrine militaire de lutte informatique d'influence (L2I), COMCYBER (2021)

Aujourd'hui, les Français sont de plus en plus adeptes des réseaux sociaux : en janvier 2021, la France compte 59,47 millions d'internautes dont 49,60 millions ayant un compte sur au moins un réseau social, soit plus de 75% de l'intégralité de la population française⁷. Ainsi, la frontière entre créateurs et consommateurs d'information tend à s'effacer : aujourd'hui, chaque personne équipée d'un smartphone peut potentiellement produire du contenu accessible à tous⁸.

De nombreuses caractéristiques du cyberspace représentent des avantages considérables pour les acteurs souhaitant lancer des campagnes massives de manipulation de l'information.

Un **effacement des frontières géographiques et des délais de transmission**, qui permet à l'information de circuler plus vite et plus loin : une information peut désormais atteindre, en théorie, toute personne connectée sur la planète.

Une **facilitation d'accès à l'information en langue étrangère**, avec des logiciels de traduction en ligne voire des systèmes de traduction automatique proposés par certains réseaux sociaux.

⁶ *Ibid.*

⁷ Digital Report 2022 (We are social/Hootsuite), trouvé dans le rapport public VIGINUM ANNÉE #1 (2022) de VIGINUM, *op. cit.* p. 5

⁸ Céline MARANGÉ, Maud QUESSARD, *op. cit.*

Une plus grande facilité à **dissimuler ou à falsifier son identité**, avec la possibilité de créer de faux comptes sur les réseaux sociaux.

La **possibilité d'amplifier artificiellement et considérablement la portée d'une information** sur les réseaux sociaux, par la sponsorship monnayée de publications, qui permet d'insérer plusieurs fois un contenu dans le fil d'actualité d'une gamme ciblée d'utilisateurs, même si ceux-ci ne sont pas abonnés au compte à l'origine de cette publication, ou par l'usage de bots⁹ ou d'« usines à trolls »¹⁰. Durant la période des campagnes des élections présidentielles américaines de 2016, afin d'influer sur l'issue du scrutin et avec seulement quelques dizaines de membres, l'Internet Research Agency (officiellement une entreprise russe de Saint-Petersbourg, mais en réalité une usine à trolls financée indirectement par le Kremlin) atteint 150 millions d'utilisateurs américains de Facebook et Instagram avec ses campagnes de manipulation de l'information¹¹.

Des **innovations technologiques continues** (*deepfakes*¹², intelligence artificielle, réalité augmentée etc.), qui rendent les manipulations de l'information de plus en plus efficaces.

Il convient d'ajouter que **l'environnement numérisé marginalise aujourd'hui les autres sources d'information et est complètement saturé**. Cette profusion d'informations déconcentre les internautes, rarement éduqués au travail de fiabilisation nécessitant d'identifier la source d'une information et de recouper son contenu avec celui des media plus traditionnels (c'est le croisement d'information). Elle abaisse également leur vigilance et affaiblit leur esprit critique et leur capacité de mise en perspective.¹³

Si les manœuvres informationnelles ne sont pas nouvelles, le cyberspace, lui, l'est et démultiplie le potentiel des campagnes de manipulation de l'information.

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE AU SERVICE D'OBJECTIFS VARIÉS

Une campagne de manipulation de l'information peut être soit lancée rapidement par **opportunisme**, soit **planifiée** sur le long terme. Dans le premier cas, il s'agit de lancer une campagne en seulement quelques heures pour exploiter opportunément une actualité permettant aux auteurs de diffuser leur narratif. Un passage d'une conférence de presse donnée par un chef d'État peut par exemple être très rapidement repris et déformé en ce sens.

Le second cas reste cependant le plus fréquent. Il s'agit de préparer des campagnes pendant des semaines voire des mois, ancrées non pas dans l'actualité mais dans des idées préconçues et durables afin de les renforcer sur le long terme (voir focus ci-dessous).

Les campagnes de manipulation de l'information sont **protéiformes**, car chaque campagne est conçue pour atteindre une cible précise, en s'appuyant sur le contexte informationnel, politique, économique, culturel et religieux de celle-ci. Ces campagnes ont un impact maximal lorsqu'elles viennent renforcer les idées préconçues et les émotions (crainte, colère, etc.) déjà prédominantes au sein d'une population.

⁹ Un bot est un agent logiciel qui effectue des tâches de façon automatique ou semi-automatique, comme gérer un compte sur un réseau social et y diffuser des informations présélectionnées.

¹⁰ Les usines à troll sont des lieux où travaillent un grand nombre de personnes, qui ont pour mission de créer des milliers de faux comptes afin de saturer les sites web et les réseaux sociaux avec des informations sélectionnées par leur employeur, et de harceler toute personne défendant des vues opposées.

¹¹ Exemple trouvé dans J.-B. Jeangène Vilmer, A. Escorcia, M. Guillaume, J. Herrera, *op. cit.* p. 87

¹² Pour un exemple éducatif de *deepfake*, consulter celle créée par le réalisateur américain Jordan PEELE, qui, derrière les traits de Barack OBAMA, se fait dans un premier temps passer pour lui avant de révéler la supercherie et sa véritable identité, dans le but d'alerter sur l'importance d'avoir une approche prudente vis-à-vis des contenus sur Internet.

URL : <https://www.youtube.com/watch?v=cQ54Gdm1eL0> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

¹³ J.-B. Jeangène Vilmer, A. Escorcia, M. Guillaume, J. Herrera, *op. cit.* p. 40

On observe cependant quelques constantes dans la conduite de ces campagnes. Par exemple, **l'utilisation par l'auteur de multiples vecteurs** (comptes sur les réseaux, media traditionnels, intermédiaires humains, etc.) pour garantir le morcellement de son action et ainsi dissimuler plus efficacement son empreinte et donner l'impression d'un mouvement spontané et massif. Également, l'étape cruciale est celle du « blanchiment » de l'information, lorsque celle-ci est relayée par une institution ou un media respectable, sans qu'ils ne perçoivent son caractère trompeur voire mensonger, lui conférant ainsi un crédit bien plus important¹⁴.

Les campagnes de manipulation de l'information ont des objectifs variés, parmi lesquels plusieurs peuvent porter atteinte aux intérêts d'une armée.

Instiller le doute et la confusion dans l'esprit des cibles, en multipliant les « versions des faits » au sujet d'un événement. L'idée n'est pas de convaincre la cible de croire en une version alternative des faits, mais de la faire douter de toutes les versions, y compris de celles émanant d'institutions (services de l'État, armée, media traditionnels, ONG etc.), jusqu'à relativiser la notion même de vérité¹⁵. La multiplication des narratifs du Kremlin autour du bombardement de la maternité de Marioupol par les forces armées russes en mars 2022 (l'établissement aurait été la base « d'extrémistes » ; une femme enceinte et blessée, qui a été évacuée, n'aurait jamais été enceinte et aurait été maquillée et payée par les Ukrainiens pour jouer la comédie, etc.), en est un exemple.

« La charge de la preuve est inversée : là où les journalistes doivent prouver sans cesse [...] qu'ils disent ou écrivent le vrai –, les propagateurs de fausses nouvelles crient à la face du monde : "À vous de prouver que nous avons tort !" ».

Emmanuel MACRON, discours à l'occasion des vœux à la presse, 4 janvier 2018

Porter atteinte à la réputation d'acteurs ou d'institutions. Cet objectif est étroitement mêlé à l'objectif d'instillation du doute. L'idée est d'éroder la confiance des populations dans leurs institutions en leur faisant croire que ces dernières leur mentent, qu'elles ont des intentions secrètes ou un « agenda caché ». Exposées aux nombreux narratifs des auteurs de manipulations de l'information, les populations, méfiantes, se détournent alors des institutions et leur retirent leur soutien (voir focus ci-dessous).

Quand le but d'une campagne est de porter atteinte spécifiquement à la réputation d'une armée afin de lui faire perdre ses soutiens, il en découle un autre objectif, secondaire : **atteindre la force morale des troupes**. Les forces armées, lorsqu'elles perdent en partie le soutien de leurs concitoyens ou de la population de l'État dans lequel elles interviennent, perdent également en motivation et donc en efficacité. Comme le disait l'historien Marc BLOCH, à propos des manipulations de l'information pendant la Première Guerre mondiale : « Les fausses nouvelles ! Pendant quatre ans et plus, partout, dans tous les pays, au front comme à l'arrière, on les vit naître et pulluler ; elles troublaient les esprits, tantôt surexcitant et tantôt abattant les courages : leur variété, leur bizarrerie, leur force étonnent encore quiconque sait se souvenir et se souvient d'avoir cru. »¹⁶.

Polariser le débat public autour de sujets d'intérêt général afin **d'amplifier les divisions et les tensions au sein de la population**. Lors des émeutes raciales de 2016 aux États-Unis, au moins 29 comptes Twitter positionnés des deux côtés de la polémique ont été identifiés comme étant d'origine russe. Le célèbre compte Facebook *Blacktivist*, qui s'est avéré d'origine russe, « a largement contribué à mobiliser et exciter le mouvement avec des messages incitant à l'action contre les policiers »¹⁷, dans le but d'accentuer les tensions sociales.

¹⁴ *Ibid.* p. 81

¹⁵ *Ibid.* p. 36

¹⁶ Citation de Marc Bloch, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *Revue de synthèse historique*, n° 33, 1921, p. 32, trouvée dans J.-B. Jeangène Vilmer, A. Escorcía, M. Guillaume, J. Herrera, *op. cit.* p. 30

¹⁷ J.-B. Jeangène Vilmer, A. Escorcía, M. Guillaume, J. Herrera, *op. cit.* p. 79

Enfin, lorsqu'une campagne de manipulation de l'information vise une armée et a pour objectif de perturber ses capacités d'analyse sur le terrain, voire la conduite de ses opérations, elle fait alors appel à une sous-catégorie particulière de manipulation de l'information, **la déception**. Du latin « *decipere* », « tromper », la déception militaire consiste à diffuser des informations erronées à une armée adverse afin qu'elle ait une vision incorrecte de la situation qui l'amène à agir de manière préjudiciable à ses propres intérêts et à réduire ses capacités de riposte¹⁸. La bataille de Qadesh ou la ruse du cheval de Troie sont des exemples parlant de déception militaire.

FOCUS – Les campagnes de manipulation de l'information menées par la Russie à l'encontre de la France et de l'armée française en Afrique

Depuis la fin des années 2000, **la Russie cherche à retrouver l'influence qu'elle avait en Afrique à l'époque soviétique** et à devenir le partenaire privilégié des États africains, notamment dans les domaines de l'armement et de la coopération militaire, du nucléaire civil ou encore des ressources naturelles. Pour parvenir à ses fins, il lui est nécessaire d'évincer ses compétiteurs stratégiques de la région et plus particulièrement la France, y compris dans les pays où elle disposait autrefois de colonies françaises et avec lesquels elle entretient encore des relations culturelles, commerciales et militaires privilégiées – mais de plus en plus contestées.

Pour cela, la Russie mène depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis la fin des années 2010, des campagnes massives de manipulation de l'information visant à porter atteinte à la réputation de l'État français et de son armée dans ces pays africains, et notamment en République Centrafricaine, au Mali et au Burkina Faso, afin de leur y faire perdre leurs soutiens.

Elle met en place des **campagnes planifiées sur le long terme**, exploitant dans un premier temps le sentiment anti-français, héritage du passé colonial de la France sur le continent africain, et valorisant, dans un second temps, l'image de puissance anticoloniale de l'URSS, alors même que la Russie mène une guerre d'annexion sur le sol européen. L'objectif de ces campagnes est de faire passer la France pour une puissance prédatrice, qui ment sur ses réelles intentions en Afrique. Ces campagnes emploient des canaux multiples, afin d'**atteindre la population la plus large possible** : des intermédiaires comme la société de sécurité privée Wagner ; des agents recrutés parmi les élites (politiciens, chefs d'entreprises etc.) ; Internet et plus particulièrement les réseaux sociaux, avec l'emploi d'usines à trolls et de bots ; les media traditionnels russes au service du Kremlin (RT, Sputnik etc.) ; ou encore les media traditionnels locaux (reprise par les journaux africains des communiqués de presse de RT, diffusion de dessins animés créés par la Russie à destination des enfants, mettant en scène la France sous les traits d'un rat ou d'un serpent venant piller les ressources des Africains, qui font appel à un ours-sauveur représentant la Russie).

La Russie met également en place des campagnes qui **exploitent opportunément une actualité** pour diffuser son narratif : c'est ce qu'elle fait en avril 2022, à l'occasion du départ des forces armées françaises du camp militaire de Gossi (Mali) dans l'optique de sa restitution aux forces armées maliennes (FAMa). Le 20 avril, au lendemain du départ des troupes françaises, un premier tweet accuse les militaires d'avoir tué des civils maliens et abandonné leurs corps près du camp. Soupçonnant une opération de manipulation de l'information, la France envoie un drone survoler le camp de Gossi. Ce drone capte des images d'hommes noirs en train d'enterrer des corps sous la direction de soldats blancs identifiés comme des mercenaires appartenant au groupe Wagner. Le lendemain, le 21 avril, un faux compte d'ancien militaire malien, en réalité géré par les Russes, publie une première vidéo des corps ensablés prise par les mercenaires de Wagner, accusant l'armée française de ce massacre. Les images captées par le drone français sont immédiatement déclassifiées et diffusées par le ministère des Armées afin de contrer efficacement cette attaque informationnelle, avant qu'elle ne prenne de l'ampleur. Cet exemple illustre le pouvoir de l'image, tant pour tromper que pour rétablir la vérité.

¹⁸ Pour une définition plus précise de la déception militaire, consulter la Doctrine de la déception (EMP 20.561.) du Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF), mars 2010, p. 3

Enfin, l'effet final recherché par ces campagnes est bien la mobilisation active des populations et gouvernements africains, afin qu'ils s'opposent à leur tour à l'État français et à son armée. La Russie a prouvé ses compétences dans ce domaine : on peut notamment citer le blocage du convoi militaire français à Kaya (Burkina Faso) et Téra (Niger) par les populations locales fin novembre 2021 ; les manifestations populaires régulières dans plusieurs pays contre la présence française au Sahel ; le renvoi de l'ambassadeur français de Bamako fin janvier 2022, immédiatement suivi du départ de nos troupes exigé par l'État malien ; ou encore l'exclusion de media français du le sol africain (RFI et France 24 n'ont plus de l'autorisation d'émettre au Mali).



Un exemple d'attaque informationnelle sur Facebook contre l'opération Barkhane : circulation de fausses informations visant à faire croire que des militaires français pillent des ressources au Mali.

Source : Éléments publics de doctrine militaire de lutte informatique d'influence (L2I), COMCYBER (2021)

UNE DIVERSIFICATION DES ACTEURS, DANS UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE TROUBLÉ - UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE QUI SE DÉGRADE

Depuis le début des années 2000, et plus particulièrement depuis l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, on observe un **durcissement de la compétition stratégique et un retour des politiques de puissance globales ou régionales** de nombreux États : Russie, Chine, Corée du Nord, Iran...

Alors que la Russie assume de plus en plus ouvertement l'étendue de son ambition impérialiste et s'est engagée dans un conflit ouvert avec l'Ukraine après avoir envahi celle-ci le 24 février 2022, le régime chinois remet de plus en plus agressivement en cause l'ordre international qu'il qualifie d'occidental, tant sur le plan politique (propagande sur le déclin de l'Occident), économique et technologique (prédation et guerre commerciale) que militaire (croissance notamment de l'arsenal nucléaire) et diplomatique (attitude plus assertive dans les enceintes internationales, recours au rapport de force bilatéral).

Au vu de ces tensions internationales grandissantes, le **triptyque « compétition – contestation – affrontement »** devient de nos jours plus pertinent que l'ancienne notion de continuum « paix – crise – guerre » pour aborder la conflictualité dans toute sa complexité.

Ce nouveau triptyque est également plus pertinent pour aborder la lutte informationnelle, qui se déroule dans l'intégralité du spectre de la conflictualité. Les manipulations de l'information, pourtant des « attaques » informationnelles visant souvent des acteurs étatiques afin de les affaiblir sur la scène internationale, sont en effet conçues pour **rester juste en-deçà du seuil de déclenchement d'un conflit**. C'est pourquoi elles sont intégrées dans des stratégies dites hybrides, qui « contribuent à établir un continuum entre la guerre et la paix »¹⁹.

Une stratégie hybride a pour objectif **d'affaiblir la puissance, l'influence, la légitimité et la volonté adverses, tout en affirmant la légitimité de l'acteur qui la met en œuvre**, et consiste en une combinaison de modes d'action militaires et non-militaires, directs et indirects, licites ou illicites, souvent subversifs, ambigus et difficilement attribuables et pouvant être engagés sous un seuil estimé de riposte ou de conflit ouvert et dans le cadre d'une possible gestion d'escalade²⁰.

DES ACTEURS DIVERS

Leurs ambitions grandissantes sur la scène internationale, le durcissement du climat géopolitique et l'efficacité des campagnes de manipulation de l'information encouragent donc divers acteurs à s'engager dans cette dernière. Tout d'abord, voyons les **États**, qui cherchent à affaiblir leurs adversaires tout en restant sous le seuil de déclenchement d'un conflit. En 2017, dans son rapport sur la liberté en ligne, l'ONG Freedom House (qui surveille l'état de la liberté et de la démocratie à travers le monde) dénonce la manipulation de l'information sur les réseaux sociaux à l'aide de trolls et de bots par 30 États – contre 23 l'année précédente²¹. Dans l'édition 2022 de ce rapport²², elle souligne que 49 États ont employé des internautes pour diffuser une parole pro-gouvernement dans le débat en ligne, contre 47 en 2021, 40 en 2020 et 38 en 2019.

¹⁹ MARANGÉ Céline, QUÉSSARD Maud, *op. cit.*, préface de J.B. JANGÈNE-VILMER, p. 9

²⁰ Éléments publics de doctrine militaire de lutte informatique d'influence (L2I), COMCYBER (2021)

URL : https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/doctrine_de_lutte_informatique_dinfluence_l2i.pdf (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

²¹ Données issues de Freedom House, *Freedom on the Net 2017: Manipulating Social Media to Undermine Democracy*, novembre 2017, et trouvées dans J.-B. Jeangène Vilmer, A. Escorcia, M. Guillaume, J. Herrera, *op. cit.* p. 47

²² *Freedom on the Net 2022 : Countering an Authoritarian Overhaul of the Internet* (2022)

URL : <https://freedomhouse.org/report/freedom-net/2022/key-internet-controls> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Ensuite, analysons les **acteurs non-étatiques**, et en particulier les **groupes terroristes**, qui déploient des campagnes de manipulation de l'information pour porter atteinte à l'image des États occidentaux, et par extension à ce qu'ils identifient comme une « idéologie occidentale décadente ».

Ainsi, les manipulations de l'information, et plus largement l'environnement informationnel numérique, sont d'excellents outils permettant aux acteurs non-étatiques de niveler leur rapport de force asymétrique avec les acteurs étatiques. Les acteurs non-étatiques, voire les États dotés de capacités militaires moindres que celles des grandes puissances peuvent utiliser l'arme informationnelle pour s'attaquer à ces dernières et leur faire « perdre la guerre avant la guerre » à moindre coût.

FOCUS – Les campagnes de manipulation de l'information menées par la Russie à l'encontre de l'Ukraine

Si le Kremlin est un adepte de longue date des campagnes de manipulation de l'information (il en mène déjà à l'époque soviétique), son usage de ces campagnes s'est considérablement intensifié depuis l'annexion illégale de la Crimée en 2014 et plus encore depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022.

Comme évoqué dans le focus précédent, les campagnes russes peuvent s'appuyer sur des vecteurs variés : des media traditionnels (presse écrite, TV, radio) à la solde du Kremlin, diffusés en langue russe mais aussi en de nombreuses langues étrangères à l'international (RT, Sputnik etc.) ; des intermédiaires (mercenaires, fausses ONG, agents recrutés parmi les élites à l'étranger etc.), et bien sûr de multiples sites internet, comptes sur les réseaux sociaux et sur les applications de messagerie instantanée, qui permettent aux campagnes russes d'atteindre une cible très large à l'étranger.

Ainsi, dès le premier jour de l'invasion de l'Ukraine, les media russes évoquent une « opération militaire spéciale » ayant pour but de protéger les populations russophones de Donetsk et de Lougansk. Cette invasion est également présentée comme une guerre contre le nazisme latent au sein du gouvernement, de l'armée et de la population ukrainiens ; ou encore contre l'Occident prédateur, et particulièrement les États-Unis, qui auraient des laboratoires secrets en Ukraine.

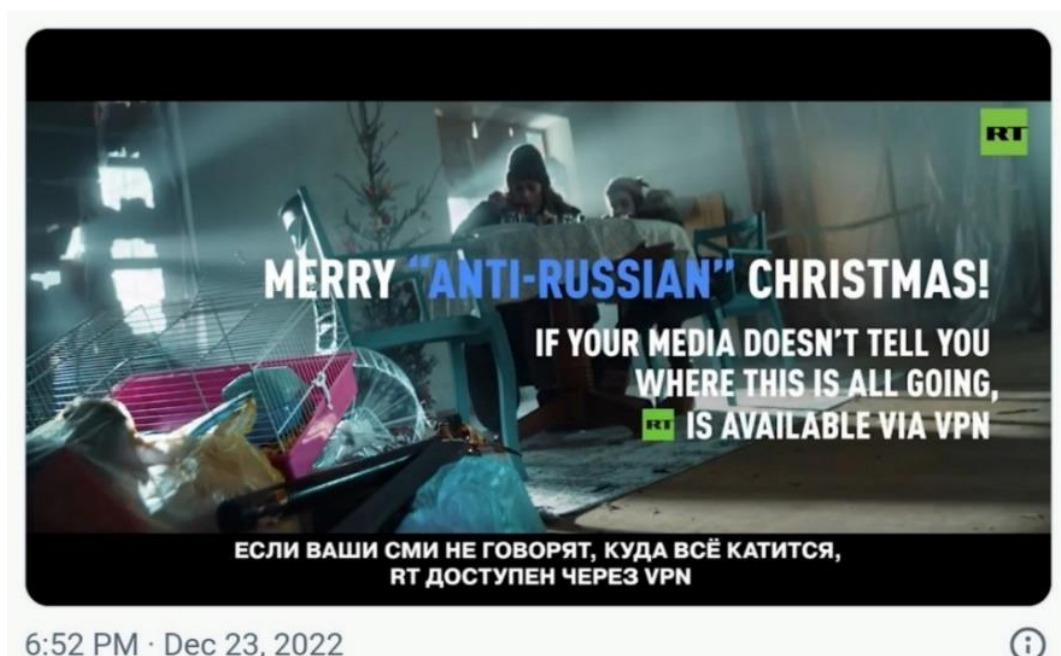
La stratégie des media russes consiste depuis lors à nier systématiquement certains faits et à proposer des versions alternatives, comme l'illustre l'exemple du massacre de Boutcha, qui est une ville située à une trentaine de kilomètres de Kiev. Aux mains des forces armées russes dès fin février 2022, elle repasse finalement sous pavillon ukrainien le 31 mars. Les soldats ukrainiens découvrent alors de très nombreux corps de civils dans la rue, les mains attachées dans le dos, ayant vraisemblablement été abattus d'une balle dans la nuque. Plus de 250 cadavres sont retrouvés.

La communauté internationale s'indigne contre ces crimes de guerre.

Le Kremlin commence alors par accuser l'État ukrainien d'avoir monté une mise en scène avec des acteurs bien vivants qui joueraient le rôle de cadavres. Mais face à la vague de vidéos prises sur place qui circulent sur Internet, Moscou change de discours : les cadavres sont bien réels, mais n'étaient pas là lorsque les troupes russes ont quitté la ville. L'État ukrainien aurait donc fait abattre sa propre population puis fait endosser la responsabilité à la Russie. Cependant, des images satellites montrent que dès le 21 mars, au moins 11 cadavres sont déjà visibles dans la rue Yablonska, prouvant la culpabilité des forces armées russes.

En plus de chercher à « justifier » les actions de l'armée russe en Ukraine aux yeux de l'opinion publique étrangère, les campagnes russes de manipulation de l'information ont pour objectif de dissuader les populations et les gouvernements occidentaux de soutenir l'Ukraine. Pour cela, la Russie n'hésite pas à « mettre en avant le thème du risque de l'escalade nucléaire ce qui a remarquablement bien fonctionné en 2014 continue aujourd'hui de produire

ses effets »²³. Sur les réseaux sociaux, par le biais de faux comptes, la Russie abonde également dans le sens des internautes s'inquiétant des transferts d'armes et de matériel vers l'Ukraine, craignant que leur propre pays ne vienne à manquer de ressources s'il devait entrer en conflit. Enfin, la Russie agite la menace de la crise énergétique²⁴, notamment face aux États européens, comme l'illustre un clip diffusé par le media russe RT le 23 décembre dernier²⁵, dans lequel une famille européenne est mise en scène, fêtant Noël dans des conditions normales en 2021, puis sans électricité en 2022, et enfin sans chauffage ou nourriture en 2023. Le clip se termine avec les mots « Joyeux Noël anti-russe ! ».



Source : LECOUVÉ Pauline, « Guerre en Ukraine : comment la propagande russe instrumentalise la crise énergétique dans les pays européens », *FranceInfo*, 13 janvier 2023

LA LUTTE CONTRE LES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION LA RÉPONSE FRANÇAISE

Les manipulations de l'information sont donc déjà une réalité quotidienne qui caractérise les rapports de force sur la scène internationale. C'est en ce sens que l'actualisation de la **Revue Nationale Stratégique (RNS) française de décembre 2022 consacre « l'Influence » comme sixième fonction stratégique**, aux côtés de la dissuasion, de la prévention, de la protection, de l'intervention, et de la connaissance et anticipation. C'est sur ces six fonctions que repose la Stratégie de défense et de sécurité nationale française.

La nouvelle fonction stratégique « Influence » a pour objectif de défendre les intérêts et les valeurs de la France, de promouvoir et valoriser ses engagements dans tous les domaines, et de répondre ou de riposter à des

²³ David COLON, professeur agrégé d'histoire à l'IEP de Paris et spécialiste de la propagande, dans une interview réalisée par Emilie JEHANNO pour le quotidien *20 Minutes*, 27 février 2023

URL : <https://www.20minutes.fr/monde/ukraine/4025090-20230227-guerre-ukraine-aujourd-hui-russie-mene-bataille-opinion-mondiale> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

²⁴ LECOUVÉ Pauline, « Guerre en Ukraine : comment la propagande russe instrumentalise la crise énergétique dans les pays européens », *FranceInfo*, 13 janvier 2023

URL : https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/guerre-en-ukraine-comment-la-propagande-russe-instrumentalise-la-crise-energetique-dans-les-pays-europeens_5585160.html (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

²⁵ Trouvé dans *Ibid.*

manœuvres ou des attaques contre les intérêts de la France, en particulier dans le champ informationnel. La lutte contre les manipulations de l'information en est donc un élément-clé.

« La deuxième grande orientation que nous devons prendre est celle du champ des perceptions, dont l'importance va croissant, et que nous devons investir avec une détermination nettement accrue. On a ainsi vu [en Afrique ...] souvent à l'instigation d'acteurs extérieurs, des récits malveillants s'implanter, être démultipliés par des jeux de miroirs, par des bots, des trolls, tout un bestiaire digital mis à contribution dans une manœuvre très bien intégrée, il faut bien le dire, par plusieurs de nos rivaux pour contester notre sécurité et notre rayonnement et propager, outre de faux récits, un appétit de violence, manipuler les populations civiles et accroître encore l'hybridité des conflits. Nous ne serons pas les spectateurs patients de cette évolution. Nous devons savoir la détecter sans délai, l'entraver et à notre tour, - mais à la manière d'une démocratie -, la devancer, en user à notre profit dans les champs numériques et physiques. [...] Convaincre fait partie clairement des exigences stratégiques [...]. »

Emmanuel MACRON, discours de présentation de la Revue nationale stratégique, Toulon,
le mercredi 9 novembre 2022.

Les armées françaises sont ainsi engagées activement dans la lutte contre les manipulations de l'information, notamment dans le cyberspace. Sous l'autorité du Président de la République, les opérations informatiques de lutte contre les manipulations de l'information sont **commandées par le Chef d'État-major des Armées (CEMA)**, le conseiller militaire du gouvernement ; et planifiées et **conduites par le Commandant de la cyberdéfense (COMCYBER)**, à qui le CEMA en délègue le contrôle.

Ces opérations ont de multiples objectifs. Tout d'abord, **détecter** les manipulations de l'information le plus tôt possible, avant qu'elles ne gagnent en résonance. Pour cela, les armées disposent d'une capacité de **veille du champ informationnel, tant dans le cyberspace que dans les media classiques** (presse, radio et télévision), notamment sur les opérations des forces armées françaises.

Ensuite, il est nécessaire de **contrer ces campagnes, démontrer la fausseté ou le caractère trompeur des informations diffusées.** Cela peut passer par la prise de parole d'une autorité, comme le porte-parole du ministère des Armées, le CEMA, voire le ministre des Armées. Cela peut aussi nécessiter la diffusion de documents (comptes-rendus d'opérations, vidéos, photos, etc.) afin d'apporter des preuves tangibles. Ces documents doivent parfois être déclassifiés, comme dans le cas du faux-charnier de Gossi (voir focus ci-dessus). Enfin, cela peut passer par la mise au jour de l'origine d'une image volontairement sortie de son contexte et diffusée pour porter atteinte à la réputation des forces armées françaises. Lorsqu'elle mène des frappes ciblées sur des bastions de groupes terroristes au Sahel, la France fait fréquemment face à la diffusion sur les réseaux sociaux de photos de civils morts que les forces armées françaises sont accusées d'avoir tués lors des frappes. Des équipes de cyberdéfenseurs du ministère retrouvent alors l'origine des photos, qui datent souvent de plusieurs années, et prouvent que ces décès n'ont rien à voir avec les frappes françaises.

Enfin, les opérations du ministère des Armées de lutte contre les manipulations de l'information ont pour objectif final de décrédibiliser durablement les acteurs impliqués dans ces campagnes, en prouvant que les commanditaires ou leurs relais (media traditionnels comme RT ou Sputnik ou faux comptes très actifs sur les réseaux sociaux) manipulent régulièrement l'information et ne sont pas des sources d'information dignes de confiance.

Ainsi, la lutte contre les **manipulations de l'information, si elle comporte une dimension d'immédiateté avec la nécessité de contrer très rapidement des campagnes émergentes, se joue aussi dans l'anticipation.**

La manœuvre du ministère des Armées s’inscrit dans le cadre plus global fixé par la gouvernance interministérielle. Le ministère des Armées se coordonne donc avec les autres acteurs français de la lutte contre les manipulations de l’information, afin de répondre le plus rapidement et le plus efficacement possible aux différentes campagnes. En premier lieu, avec les institutions gouvernementales, notamment le ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères, le ministère de l’Intérieur et de l’Outre-mer, ou encore le Service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères, aussi appelé VIGINUM (voir focus ci-dessous).

Il est à noter que **d’autres structures publiques françaises luttent contre les manipulations de l’information.** On peut notamment citer le Centre de liaison de l’enseignement et des médias d’information (**CLEMI**), qui dépend du ministère de l’Éducation nationale et de la Jeunesse et travaille à la sensibilisation et à l’éducation aux media ; ou encore l’Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (**ARCOM**) qui a notamment pour mission de « veiller aux responsabilités démocratiques et sociétales des médias audiovisuels et des plateformes en ligne, [et] de garantir le pluralisme des médias audiovisuels d’information et l’indépendance de l’audiovisuel public »²⁶.

Enfin, la réponse française aux campagnes de manipulation de l’information s’inscrit dans un cadre plus large de **coordination et de coopération avec les alliés de la France**, afin de détecter les nouvelles campagnes le plus tôt possible et de pouvoir les imputer à leurs auteurs le plus souvent possible.

Un premier volet de cette coopération est le partage de renseignements, souvent dans un cadre bilatéral, car le niveau des renseignements partagés dépend de la relation de confiance qu’entretiennent deux États.

La France et ses alliés travaillent également à faire émerger une culture et une stratégie commune en matière de lutte contre les manipulations de l’information, **tant au niveau de l’OTAN que de l’UE.** Ainsi, au niveau de l’Union Européenne, les États se coordonnent notamment au sein Centre européen d’excellence contre les menaces hybrides de Helsinki, créé en 2017 ; du Centre d’excellence de l’OTAN sur la communication stratégique de Riga, créé en 2014 ; ou encore de la Division de la communication stratégique (StratCom) du Service Européen de l’Action étrangère (SEAE), articulée autour de trois *task forces* régionales (Est, Sud et Balkans). Le 7 février 2022, le chef de la diplomatie européenne, Josep BORRELL, annonce la mise en place d’un centre d’analyse et de partage de l’information visant à suivre les campagnes de manipulation de l’information visant l’Union Européenne et à coordonner la réponse des États membres. Au niveau du G7, il existe également un *Rapid response mechanism* (mécanisme de réponse rapide) qui permet de faire circuler efficacement les informations entre les États membres en cas de détection d’une campagne de manipulation de l’information visant au moins l’un d’entre eux.

FOCUS – L’action de VIGINUM dans la lutte contre les manipulations de l’information

Créé à l’été 2021, le Service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères, communément appelé VIGINUM, est le service technique et opérationnel de l’État chargé de **protéger le débat public numérique contre les campagnes de manipulation de l’information impliquant des acteurs étrangers et visant à nuire à la France et à ses intérêts fondamentaux.** Il dépend du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

VIGINUM est chargé de détecter les phénomènes inauthentiques sur les plateformes et de les caractériser afin de voir s’ils répondent aux critères d’une ingérence numérique étrangère. Il travaille exclusivement à partir des données publiquement accessibles.

²⁶ Site de l’ARCOM, page de présentation des missions
URL : <https://www.arcom.fr/arcom> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Une ingérence numérique étrangère est un phénomène inauthentique affectant le débat public numérique qui combine une atteinte potentielle aux intérêts fondamentaux de la nation, un contenu manifestement inexact ou trompeur, une diffusion, ou une volonté de diffusion, artificielle ou automatisée, massive et délibérée, ainsi que l'implication, direct ou indirecte d'un acteur étranger (étatique, paraétatique ou non-étatique). Les intérêts fondamentaux de la Nation, quant à eux, recouvrent notamment l'intégrité du territoire, l'autonomie de la défense, la sécurité de la population, la diplomatie et le respect des engagements internationaux, le bon fonctionnement des institutions, ou encore la préservation des intérêts économiques, industriels et scientifiques majeurs.

L'action de VIGNUM vise également à **apprécier les objectifs potentiels des campagnes de manipulation de l'information, leurs modes opératoires et leurs effets réels ou supposés**. Enfin, de par ses travaux, VIGNUM participe à la définition des positions nationales sur la lutte contre les manipulations de l'information dans les enceintes multilatérales.

Ce service travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les institutions gouvernementales en charge de la lutte contre les manipulations de l'information, notamment le ministère des Armées, le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), et le ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer. VIGNUM veille ainsi à la protection du débat public autour de la présence française au Sahel, notamment dans son volet militaire avec la réarticulation des forces armées françaises dans la région.

DES OPÉRATIONS FRANÇAISES DE LUTTE CONTRE LES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION INSCRITES DANS UN CADRE JURIDIQUE STRICT

En matière de manipulations de l'information, le droit (national, régional, international) ne cherche pas uniquement à interdire ou enrayer la propagation des campagnes, **il encadre également la réponse des États** à ces dernières. Les opérations de lutte contre les manipulations de l'information menées par le ministère des Armées se déroulent ainsi dans un cadre limité aux opérations militaires à l'extérieur du territoire national. **Elles respectent strictement le droit national français, la Charte de l'ONU en temps de paix (et notamment le principe cardinal de non-ingérence) et le droit international humanitaire en temps de conflit armé.**

La France est par ailleurs le premier État à avoir précisé sa position concernant l'application du droit international aux opérations menées dans le cyberspace, dans un document intitulé « Droit international appliqué aux opérations dans le cyberspace », élaboré par le ministère des Armées. Ce document vise ainsi à « réduire les risques d'incompréhension ou d'escalade non maîtrisée, [...] de contribuer à une lecture du corpus juridique cohérente avec la recherche d'un cyberspace pacifique et sûr [et de...] faciliter le développement des coopérations internationales futures. »²⁷.

²⁷ *Droit international appliqué aux opérations dans le cyberspace*, ministère des Armées (2019), p. 4

URL : <https://prod-site-internet-minarm-admin.cnmosis.dirisi.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/Droit%20international%20appliqu%C3%A9%20aux%20op%C3%A9rations%20dans%20le%20cyberspace.pdf> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Les efforts menés par une grande partie de la communauté internationale pour endiguer la création et la propagation de campagnes de manipulation de l'information se heurtent néanmoins à plusieurs obstacles. Tout d'abord, à **l'asymétrie de viralité des fausses et des vraies informations**. Les fausses informations sont méticuleusement construites pour être spectaculaires et donc devenir virales sur les réseaux sociaux, contrairement aux faits. Alors que la vérité, pierre angulaire de la conduite de la France dans le champ informationnel, est une stratégie de long terme ; le mensonge, lui, est très efficace à court terme.

On peut également citer **le sentiment d'impunité** que ressentent les régimes autoritaires et les acteurs non-étatiques vis-à-vis de manœuvres illégales qu'ils mettent en œuvre et que les démocraties pourraient s'interdire. Ces acteurs exploitent les valeurs et les principes des régimes démocratiques (droit à l'information, à la liberté d'expression et d'opinion, respect du principe de non-ingérence) comme des vulnérabilités : pour endiguer la propagation d'une campagne de manipulation de l'information, les démocraties ne peuvent pas céder à des tentations liberticides (coupures d'accès à Internet, restrictions d'accès aux sites web, mise en place de mesures de surveillance du comportement des citoyens dans le cyberspace etc.). Elles doivent donc doser habilement leurs efforts de lutte contre les manipulations de l'information pour rester en adéquation avec leurs valeurs et principes.

Par ailleurs, malgré le renforcement de l'architecture juridique autour des manipulations de l'information, peu de sanctions sont encore prises à l'encontre des auteurs des campagnes. En effet, il est souvent difficile d'imputer²⁸ avec certitude une campagne à son ou ses auteur(s). Ce travail est complexe et les données recueillies ne permettent pas toujours d'aboutir à un résultat sûr. De ce fait, les dirigeants souhaitent rarement se risquer à attribuer²⁹ ces campagnes à un acteur, surtout s'il s'agit d'un acteur étatique, au risque de déclencher une crise diplomatique potentiellement grave et durable. Par conséquent, les attributions sont encore moins nombreuses que les imputations.

Enfin, **même quand les autorités politiques décident d'attribuer une campagne à un acteur, peu de sanctions sont en général prises contre lui**. Comme nous l'avons mentionné, les campagnes de manipulations de l'information sont conçues pour rester en-deçà du seuil de déclenchement d'un conflit, et dans le contexte géopolitique dégradé actuel, la mise en place de sanctions fortes contre un autre État (embargo commercial, rupture des liens diplomatiques etc.) peut être lourde de conséquences.

Conclusion

L'engagement et la spécialisation des institutions françaises dans la lutte contre les manipulations de l'information sont donc un défi crucial identifié dans l'actualisation de la RNS en date de décembre 2022. Ainsi, le ministère des Armées verra ses moyens dans ce domaine renforcés en 2023, avec un budget de 2 millions d'euros supplémentaires alloué au COMCYBER et le recrutement à venir de 1 500 cyberdéfenseurs.

La Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 prévoit par ailleurs la montée en puissance de la sixième fonction stratégique, l'influence, avec le développement de capacités afférentes.

L'organisation interministérielle se développe également afin de garantir la synergie la plus efficace possible des acteurs nationaux.

²⁸ L'imputation, du ressort des techniciens, correspond à l'identification de l'auteur d'une campagne grâce à des indices digitaux.

²⁹ L'attribution, du ressort exclusif des autorités politiques, correspond à l'identification publique du ou des auteurs d'une campagne de manipulation de l'information.

En parallèle du renforcement de ses capacités propres, la France continue à renforcer la coopération avec ses alliés dans les différentes enceintes multilatérales dont elle est membre.

Néanmoins, l'une des clés du succès de la lutte contre les manipulations de l'information reste le renforcement de la résilience de la Nation, par la sensibilisation des citoyens aux risques et dangers de l'espace informationnel, notamment dans le domaine numérique. L'information est un bien commun dont la protection est une responsabilité individuelle et collective dans une démocratie. Chacun doit ainsi développer son esprit critique, s'efforcer de recouper les informations dans différents media et de vérifier la fiabilité des sources, et plus largement, s'assurer de la véracité d'une information avant de la relayer. **Nous sommes tous des cibles et des relais potentiels des campagnes de manipulation de l'information, mais nous pouvons tous être des acteurs de la lutte contre celles-ci !**

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources primaires

Revue nationale stratégique (décembre 2022)

URL : <http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2022/11/revue-nationale-strategique-07112022.pdf> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Présentation de la *Revue nationale stratégique* par le Président MACRON à Toulon, le 9 novembre 2022

URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/11/09/a-toulon-le-president-de-la-republique-presente-la-revue-nationale-strategique> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Vision stratégique du chef d'État-major des Armées (2021)

URL : https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/211022_EMACOM_VisionStrategiqueCEMA_FR_Vdef_HQ%20%282%29.pdf (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Éléments publics de doctrine militaire de lutte informatique d'influence (L2I), COMCYBER (2021)

URL : https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/doctrine_de_lutte_informatique_dinfluence_l2i.pdf (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Droit international appliqué aux opérations dans le cyberspace, ministère des Armées (2019)

URL : <https://prod-site-internet-minarm-admin.cnmosis.dirisi.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/Droit%20international%20appliqu%C3%A9%20aux%20op%C3%A9rations%20dans%20le%20cyberspace.pdf> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Rapport public VIGINUM ANNÉE #1 (2022) de VIGINUM

URL : http://www.sgdsn.gouv.fr/rapport_thematique/viginum-annee1/ (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Rapport *Freedom on the Net 2022 : Countering an Authoritarian Overhaul of the Internet* (2022), de l'ONG Freedom House

URL : <https://freedomhouse.org/report/freedom-net/2022/countering-authoritarian-overhaul-internet> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Site de l'ARCOM

URL : <https://www.arcom.fr/larcom> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Sources secondaires

Ouvrages et articles universitaires

J.-B. Jeangène Vilmer, A. Escorcía, M. Guillaume, J. Herrera, *Les Manipulations de l'information : un défi pour nos démocraties*, rapport du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) du ministère des Armées, Paris, août 2018.

URL : <https://www.irsem.fr/institut/actualites/rapport-conjoint-caps-irsem.html>

(consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

MARANGÉ Céline, QUESSARD Maud, *Les guerres de l'information à l'ère numérique*.

Presses Universitaires de France, 2021

HOLEINDRE Jean-Vincent, *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*. Perrin, 2017

Articles de presse

LECOUVÉ Pauline, « Guerre en Ukraine : comment la propagande russe instrumentalise la crise énergétique dans les pays européens », *FranceInfo*, 13 janvier 2023

URL : https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/guerre-en-ukraine-comment-la-propagande-russe-instrumentalise-la-crise-energetique-dans-les-pays-europeens_5585160.html

(consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

JEHANNO Emilie, « Guerre en Ukraine : « Aujourd'hui, la Russie mène la bataille de l'opinion mondiale », interview du professeur David COLON, agrégé d'histoire à l'IEP de Paris et spécialiste de la propagande, *20 Minutes*, 27 février 2023

URL : <https://www.20minutes.fr/monde/ukraine/4025090-20230227-guerre-ukraine-aujourd-hui-russie-mene-bataille-opinion-mondiale> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

RESSOURCES AUDIOVISUELLES

Deepfake de Barack OBAMA, créée par le réalisateur américain Jordan PEELE et diffusée sur la chaîne YouTube BuzzFeedVideo

URL : <https://www.youtube.com/watch?v=cQ54GDm1eL0>

(consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)

Clip de propagande du media russe RT sur l'impact de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine sur les Européens, dans un article de France Info

URL : https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/guerre-en-ukraine-comment-la-propagande-russe-instrumentalise-la-crise-energetique-dans-les-pays-europeens_5585160.html

(consulté pour la dernière fois le 07/03/2023)